

Préambule

Cette charte constitue le projet de l'Association. Elle a pour objet de permettre à chacun des résidents d'être informé des modalités de prise en charge au sein de l'Association, de définir les droits et les obligations de toute personne souhaitant intégrer le lieu mais aussi de donner un cadre aux actions menées par l'Association en faveur des personnes en grande difficulté accueillies dans l'établissement. Chaque personne accueillie certifie avoir reçu au moyen du livret d'accueil et du règlement intérieur toutes les informations nécessaires au bon déroulement de son séjour au sein de la Bergerie de Berdine.

Présentation de l'Association

La Bergerie de Berdine est une Association loi 1901 créée en 1973, qui a pour but d'accueillir sans contrepartie financière ni limite de séjour, des personnes en grande difficulté, notamment les personnes dépendantes (alcool, produits toxiques, substitution) en démarche de sevrage, personnes sans abris, sans papiers...

Aucune demande préalable n'est nécessaire pour être reçu, toutefois l'intégration dans la structure est conditionnée par l'adhésion à la charte, l'acceptation du règlement intérieur et la signature de l'engagement moral après quelques jours de présence.

Les fondamentaux

1. L'abstinence

L'expérience de la dynamique communautaire vécue depuis plus de 40 ans nous a prouvé que la règle d'abstinence à l'alcool, aux drogues, aux psychotropes et aux produits de substitution est un préalable nécessaire à un chemin de guérison du comportement addictif. Par ailleurs, l'absence de limite dans le temps de séjour et l'isolement géographique sont des soutiens supplémentaires dans cette lutte de chaque jour. Toute consommation à Berdine entraîne une exclusion du lieu, afin qu'il reste un lieu de mise à l'abri du produit pour tous.

2. Le travail

Dès l'origine, l'Association a mis l'activité communautaire au centre du processus de guérison, convaincue de la capacité de l'homme à se reconstruire quelles que soient les difficultés qu'il ait pu rencontrer. C'est ainsi qu'elle met à la disposition des personnes accueillies une exploitation agricole, une exploitation forestière et divers artisanats. L'investissement de chacun dans ces activités permet dans un même mouvement de faire fonctionner économiquement la structure et de découvrir une dynamique intérieure en se sentant utile, responsable d'une activité, d'une équipe et enfin de sa propre vie. Retrouver sa dignité par le travail est pour nous le moyen de réinsertion par excellence. Régularité des horaires, prise d'initiatives, valorisation et transmission des compétences, redécouverte du goût de l'effort en sont les outils.

3. La vie communautaire

La vie communautaire est le creuset au sein duquel la personne reconstruit une relation sociale et affective sécurisante lui permettant peu à peu de retrouver un équilibre. La vigilance bienveillante et attentive des autres résidents, les deux réunions quotidiennes à la chapelle, le règlement intérieur à respecter sont les clefs d'un vivre ensemble convivial, harmonieux et structurant.

Se reconstruire soi-même, c'est aussi prendre conscience de l'autre dans sa vulnérabilité. L'Association propose donc aux résidents d'accompagner et de soutenir les nouveaux venus sur le principe d'un parrainage, mis en œuvre par une équipe de coordinateurs volontaires, renouvelée chaque mois.

4. Une vie simple, dans la nature

Vivre en pleine nature, dans une certaine simplicité et authenticité, en dehors des autoroutes de la consommation est un élément fondateur de l'esprit de Berdine. L'isolement géographique face au Luberon est donc un choix délibéré. En effet, l'immersion dans cette nature nourrissante et régénérante rééduque les sensations et apporte peu à peu un apaisement intérieur. Cela impose aujourd'hui encore de lutter contre la consommation exagérée de produits inutiles, le gaspillage et l'atteinte à l'intégrité de l'environnement. Dans cette dynamique, l'Association privilégie les activités en rapport avec la nature et a obtenu le label « AB » Agriculture Biologique pour le secteur maraîchage.

5. Temps de réunion et de ressourcement

La présence d'une demi-heure matin et soir de tous les résidents dans un lieu de rassemblement symbolique (une chapelle circulaire), rythme la vie collective.

Dans le climat apaisé de ce temps de ressourcement, chacun peut trouver la possibilité de se relier aux autres, proches et lointains, et de se recentrer sur l'essentiel, dans une recherche de sens :

- le sens, comme orientation de vie
- le sens, comme redécouverte des sensations où l'expérience de la plénitude émotionnelle, affective et spirituelle met petit à petit à distance des réflexes addictifs
- le sens, comme signification de vie

Les résidents sont encouragés à animer ces temps de ressourcement dans une spontanéité nourrie par des supports variés : temps de silence, lectures de l'Évangile, de textes fondateurs de sagesse et de spiritualité, musique, chants, entretiens, vidéos éducatives ou récréatives... Ils contribuent à la formation d'une conscience civique et solidaire, laissent à chacun l'opportunité de s'exprimer et sont l'occasion de réfléchir ensemble, de privilégier la concertation et le dialogue.

Les leviers

1. Accompagnement social, administratif et médical

Au bout d'un mois de présence, l'Association s'engage, en concertation avec le résident, à proposer un accompagnement dans le cadre d'un projet social et personnel co-construit. Elle assure le suivi socio-administratif des résidents et les accompagne dans toutes les démarches administratives (couverture sociale, RSA, allocations, accès aux droits...). L'Association s'engage également à accompagner et à soutenir toute personne dans sa démarche de sevrage et son parcours de soins. A ce titre un médecin bénévole attaché à l'Association assure le suivi médical. Quand le projet de réinsertion arrive à maturité, elle travaille en collaboration avec les différents partenaires dans le cadre d'une recherche d'emploi et de logement.

2. Accès à la formation

Toutes les activités proposées, maraîchage bio, élevage, rucher, coupe et vente de bois, fromagerie, boulangerie, poterie, menuiserie, métiers du bâtiment, donnent lieu à une formation à ces différents métiers qui peut être validée par un diplôme (VAE) ou attestation de compétence. L'association favorise l'accès à la formation diplômante ou non dans des organismes extérieurs.

3. Accès à la culture et aux loisirs

La réponse à l'exclusion ne pouvant se limiter à la satisfaction des besoins élémentaires (logement, alimentation, soins), l'Association accorde une attention particulière à l'accès de chacun à la culture et aux loisirs. Ainsi, un atelier théâtre est actif toute l'année et donne lieu à une représentation chaque été à l'occasion des Estivales de Berdine. Sont proposés, par ailleurs, bibliothèque, salle de sport, terrain de jeu, randonnées, sorties culturelles ou sportives et différents ateliers (à titre d'exemple : atelier d'écriture, de relaxation/massages...)

Toutes ces activités stimulent la créativité et les capacités d'expression des résidents. Elles sont aussi le moteur de l'intensification de la vie communautaire, du développement personnel et de la réalisation de projets.

4. Solidarité

Se reconstruire soi-même, c'est aussi aller au-delà de soi-même. C'est prendre conscience de l'autre, qu'il soit proche ou lointain et ainsi relativiser ses propres difficultés. Afin de mobiliser ses résidents dans cette dynamique reconstructrice, l'Association

- porte financièrement plusieurs projets de développement social, médical ou économique à l'étranger (Brésil, Congo, Haïti, Vietnam, Roumanie...)
- soutient les initiatives solidaires relatives aux nombreuses situations d'injustice dans le monde (politiques, économiques, sociales...)
- participe aux événements solidaires de la proche région.

Régulièrement, des informations concernant ces différents projets sont diffusés en réunion.

5. Partenariat

Le souci d'ouverture et de renouvellement a conduit l'Association à pérenniser ses liens et ses valeurs communes de lutte contre les exclusions, avec l'Association Ares (groupe d'insertion par l'activité économique créé en 1991) à travers un jumelage officialisé le 4 octobre 2014. Les prémices de cette collaboration ont déjà permis de mener à bien la construction d'une maison dédiée aux personnes les plus fragiles (la maison d'Aurélië), puis la co-organisation annuelle d'une manifestation culturelle « les Estivales de Berdine ».

L'Association est également en relation avec les autres lieux d'accueil et de solidarité, l'Association « Voisins et Citoyens en méditerranée », la Banque Alimentaire de Vaucluse et tous les acteurs associatifs oeuvrant dans le cadre de la réinsertion des personnes en grande difficulté sociale. Elle bénéficie du soutien financier, indispensable à ses projets, de nombreuses Fondations.

Cette charte élaborée sous l'impulsion du 40ème anniversaire de l'Association est le fruit d'ateliers de réflexion conduits par les résidents eux-mêmes. Elle a été rédigée en collaboration avec les salariés, les bénévoles de l'Association et le groupe Ares. Chaque partie prenante s'engage à respecter cette charte signée par les résidents le 4 octobre 2014.

